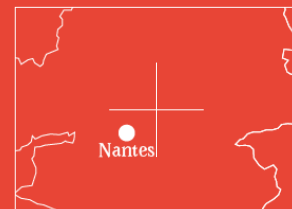




Département	Loire-Atlantique
Commune	Ligné
Fouille préventive réalisée par	Éveha
Responsable scientifique	M. Florian SARRESTE
Aménageur	CM-CIC Aménagement Foncier
Nature de l'aménagement	ZAC Multi-sites
Suivi scientifique	DRAC Pays de la Loire



OCCUPATIONS ANTIQUES ET MÉDIÉVALES AUX MARGES DU BOURG DE LIGNÉ

L'OPÉRATION PRÉVENTIVE DE LA ZAC DE LA PERRETTERIE

L'aménagement d'une Zone d'Activités Concées à proximité du bourg de Ligné (Loire-Atlantique) a offert l'occasion rare de réaliser des observations dans le centre de ce village. L'emprise concernée se situe en bordure nord du léger relief sur lequel est installé le manoir de La Perretterie et l'actuelle église de Ligné. Ce secteur correspond aux dernières parcelles non loties enclavées entre le cœur du bourg et deux lotissements récents. Elle présente une pente assez marquée orientée sud-sud-ouest / nord-nord-est. Ce relief a été corrigé par l'installation de terrasses dont l'une, au sud, est limitée par un mur maçonné.

Le diagnostic réalisé en 2013 sous la direction de J. Cornec (Inrap) avait mis en évidence ici un parcelaire antique associé à au moins deux constructions maçonnées dont une comportait une salle chauffée par hypocauste. L'hypothèse d'un balnéaire associé à une villa avait alors été envisagée.

La fouille, menée d'avril à juillet 2017, a porté sur une surface d'un peu moins de 6 900 m². Ce décapage intensif, rendu complexe en raison du relief et du maintien de constructions situées dans l'emprise, a permis de reconnaître une forte densité de vestiges dont la chronologie s'étend de la Préhistoire à l'époque contemporaine. L'étude du site étant toujours en cours, les lignes qui suivent ne présentent que des résultats provisoires.

La fréquentation anthropique la plus ancienne identifiée dans l'emprise remonte à la Préhistoire. Elle est matérialisée par une unique fosse contenant quelques silex. Une analyse radiocarbone d'un charbon prélevé dans le remplissage de cet aménagement a fourni une datation autour de 4 300 avant J.-C. (Néolithique moyen).

Une autre fosse et un trou de poteau ont été datés par la même méthode du second Âge du fer. Bien qu'aucun mobilier de cette période n'ait été recueilli durant la fouille, la possibilité d'une occupation protohistorique n'est pas exclue. En effet, plusieurs aménagements recoupés par les installations antiques ainsi qu'un ensemble de structures en creux non datées pourraient indiquer l'existence d'un habitat ouvert de La Tène moyenne et finale.

La première occupation bien caractérisée correspond à un enclos fossoyé occupé durant la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. et ayant peut-être connu plusieurs états de partitionnement. Cette enceinte n'a été perçue que partiellement : elle se poursuit hors de l'emprise vers l'ouest. On dispose néanmoins d'au moins un accès, au nord. Le seul aménagement lié à cette enceinte est une citerne située à son angle nord-est. Celle-ci servait sans doute de réceptacle aux eaux de ruissellement drainées par les fossés de l'enclos.

Dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. l'établissement est réaménagé. Sa face nord est comblée et remplacée par un mur de clôture disposant d'un accès matérialisé par une simple interruption placée au même endroit que lors de l'état précédent. Dans un second temps, une tour-porche maçonnée est adossée au sud de ce mur. Cette nouvelle entrée est décalée vers l'est. Il s'agit d'une construction carrée d'environ 7,80 m de côté pourvue d'un refend au quart. Les dimensions des fondations, larges de 80 à 90 cm et profondes de 40 à 80 cm, témoignent d'une construction massive disposant d'au moins un étage. Ainsi, l'espace étroit (90 cm) laissé à l'ouest du mur de refend est interprété comme une cage d'escalier. La disposition générale de cette construction et son plan peu fréquent dénotent clairement une volonté ostentatoire. Pour autant, aucun vestige ne laisse soupçonner la présence d'un habitat élitaire dans l'emprise fouillée. Celui-ci se situe peut-être plus au sud, en

direction de l'église du village.

Au nord-est de la tour-porche, et a priori hors de l'enclos, est installée une seconde construction inscrite dans un rectangle de 15,50 par 14 m (fig. 1). Elle adopte le plan d'une grange plurifonctionnelle à pavillons d'angles. Elle se distingue toutefois du modèle commun par la présence dans son pavillon méridional de deux installations de chauffe. L'une d'elle correspond à un simple exèdre débordant la façade occidentale du bâtiment et pourvue d'un sol de béton posé sur un radier. La rubéfaction de ces matériaux témoigne de l'impact thermique de combustions répétées. La seconde installation est plus complexe et a connu plusieurs états. Elle comprend un laboratoire et un alandier maçonnés, ce dernier ouvrant à l'extérieur de la grange dans une fosse de travail semi-excavée. La sole du laboratoire était dallée de tegulae posées à l'envers sur un lit de mortier jaune. Ce pavement devait accueillir des pilettes dont une seule nous est parvenue. C'est cette structure qui, lors du diagnostic, a été interprétée comme l'hypocauste d'un balnéaire. La fouille laisse plutôt supposer qu'il s'agit d'une structure de production agricole de type séchoir-fumoir. Des analyses en cours permettront peut-être de conforter cette nouvelle hypothèse.

Si aucun vestige mobilier de l'Antiquité tardive n'a été mis au jour, la pérennité de l'occupation ne fait guère de doute. C'est sans doute durant cette période qu'est installé un nouveau parcelaire, se distinguant nettement du précédent par une inclinaison d'environ 17°. Les murs de la grange sont alors récupérés et un puits ou une citerne est installé au nord de celle-ci. La fréquentation des lieux se poursuit durant le haut Moyen Âge. Au moins trois sépultures situées dans la partie méridionale du décapage témoignent de la présence d'un habitat proche entre le VI^e et le IX^e siècle. Une nouvelle structuration de l'espace est mise en place durant le Moyen Âge central. Un système fossoyé, doublé sur une partie de son tracé par un talus interne constitués de blocs de grès, a été identifié dans la partie sud de l'emprise. Ces aménagements se poursuivent hors des parcelles fouillées vers le sud et semblent enserrer l'éminence sur laquelle est installée le bourg. Le mobilier céramique recueilli dans le comblement sommital de ces fossés ainsi que trois datations radiocarbone permettent de situer le fonctionnement de ce dispositif entre le XI^e et le XIII^e siècle. Son origine peut toutefois être plus ancienne. En outre, plusieurs indices laissent percevoir des phases de réaménagement. Une construction quadrangulaire sur solin (5,60 sur 5,30 m) pourrait être associée à cette période.

Une dernière phase de réaménagement intervient dans le courant du XIV^e-XV^e siècles. Une partie de la fortification précédente est réutilisée et complétée par un second fossé et une probable palissade. Au nord de ce dispositif sont installés des fossés parcelaires et une nouvelle citerne. C'est peut-être à cette époque que sont bâtis les manoirs de la Guittonnière, au nord, et de la Perretterie, au sud.

Durant les époques moderne et contemporaine, le parcelaire est entretenu. Trois à cinq états de creusement ont ainsi pu être perçus pour la période allant du XVI^e au XX^e siècle. Dans les parcelles septentrionales, plusieurs carcasses de jeunes animaux non consommés ont été disposées dans des fosses, probablement entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Le soin apporté à ces dépôts témoigne d'une volonté particulière qui dépasse la relégation d'animaux malades. Cette pratique, attestée par ailleurs, reste énigmatique.

Enfin, c'est sûrement durant l'époque contemporaine que sont mises en place les terrasses évoquées ci-dessus. La remobilisation des terres a sans doute

participé de la destruction de structures antérieures. Toutefois, le décapage n'a pas révélé la présence de matériaux de construction antiques pouvant être liés à des constructions totalement démantelées.

La fouille de la ZAC de la Perretterie a ainsi permis de mettre en évidence une occupation continue de la fin de la Protohistoire à nos jours. Plusieurs temps forts ont pu être mis en évidence avec la présence de vestiges associés à un grand établissement antique, sans doute une villa, ainsi qu'un dispositif défensif du Moyen Âge central. Dans les deux cas, l'emprise étudiée n'a permis d'observer qu'une portion marginale de ces installations. De nombreux indices laissent penser que le centre de ces aménagements se trouve sous le centre du bourg, aux abords de l'église. Celle-ci pourrait être installée en partie sur des vestiges antiques. Ce cas de figure n'est pas isolé : plusieurs villages de Loire-Atlantique (Saffré, Anetz, Arthon-en-Retz) et d'ailleurs (Sceaux-sur-Huisne, Jard-sur-Mer etc.) sont les héritiers d'établissements ruraux gallo-romains. La mise en évidence de ce phénomène n'est toutefois pas courant en raison de la rareté des opérations archéologiques concernant les bourgs. Elle mérite d'être ici soulignée.

Florian SARRESTE
Éveha, chercheur associé EA 3811 HeRMA
Université de Poitiers

Fig. 1
Vue générale oblique de la grange avec au premier plan l'installation de chauffe interprétée comme un séchoir-fumoir.
© F. SARRESTE, Éveha, 2017.

